

PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
du 5 octobre 2026



L'an deux mille vingt-six, le cinq octobre à 18 heures, les membres du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis en la Mairie de Saint-Laurent-Blangy, sous la Présidence de Monsieur Nicolas DESFACHELLE, Président du C.C.A.S., en suite de convocation en date du trente septembre deux mille vingt-six.

Étaient présents : Nicolas DESFACHELLE, Laurence FACHAUX-CAVROS, Madame Bénédicte NEUTS BOURDON, Monsieur Paolo FONTANA, Madame Patricia JOVENIN, Sandrine NOWAK, Madame Adeline THOMAS, Jean-Fabrice PINGUIN, Monsieur Jean-Pierre LEFEBVRE, Monsieur Christian BEHARELLE, Monsieur Alain DIEREMAN, Monsieur Christophe COUPARD

Étaient absents excusés : Madame Lise-Marie MARTEL (procuration donnée à Monsieur Nicolas DESFACHELLE), Monsieur Marc LABUR (procuration donnée à Madame Laurence FACHAUX-CAVROS), Monsieur Guillaume

Était absent : Monsieur Serge BRUNEAU.

Nombre de conseillers en exercice : 16

Présents : 12

Votants : 14

Monsieur le Président ouvre la séance en remerciant les membres de leur présence et procède à l'examen de l'ordre du jour puis fait lecture des décisions prises par délégation.

Lecture des décisions prises par délégation du 17 juin au 24 septembre 2026 en application de l'article R.123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles :

Nature de l'aide	Nombre de familles aidées	Montant total de la dépense
Ligne 6562 - Aides financières	4	1277,00 €
Loyers	3	1007,00 €
Energie	1	270,00 €
Ligne 6561 - Bons alimentaires	4	425,00 €
Véolia	4	1686.00€

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'approuver le compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 29 juin 2026.
- De fixer la participation financière au repas de fin d'année du dimanche 22 novembre 2026 organisé à Elegance events à Saint-Catherine à 25€ pour les accompagnants immercuriens de moins de 65 ans et 50€ pour les accompagnants non-immercuriens.

Monsieur le Président donne la parole à Madame FACHAUX-CAVROS pour présenter les actions de fin d'année à destination des seniors.

Elle indique que les seniors de plus de 65 ans ont le choix entre quatre cadeaux de fin d'année : un repas dansant le 22 novembre à Elegance events.

Une valisette simple ou couple de produits festifs.

Les bons d'achat auprès des commerçants du marché hebdomadaire

Les bons restaurant auprès des restaurants de la commune

Une nouveauté est introduite cette année : les valisettes seront remises aux seniors lors de trois permanences conviviales les 18/19/20 novembre de 15h00 à 17h30, salle Jean-Claude DESFACHELLE, ce qui favorisera l'échange et le repérage des personnes isolées (notamment celles figurant sur le plan canicule).

Monsieur le Président informe de l'arrivée de Monsieur Hugo DHEDIN, assistant de service social, qui a rejoint les services de la ville le 1er septembre. Il se présente et expose ses missions : il instruira désormais les aides légales (MDPH, CAF, CPAM) en plus des aides facultatives, assurera un travail de veille auprès des personnes âgées, et pilotera le projet "Territoire Zéro Non-Recours" (TZNR) en lien avec la communauté urbaine d'Arras (CUA).

Monsieur le Président invite Monsieur Alexandre PIERRON (chargé de projet à la CUA) a présenté le projet "Territoire Zéro Non-Recours" (TZNR) dans le cadre d'une expérimentation issue de la loi 3DS. Le non-recours désigne les personnes éligibles à des droits ou prestations qui ne les mobilisent pas (un enjeu évalué à 10 milliards d'euros de prestations non versées en France). La CUA a réalisé un diagnostic fin, révélant que 57 % des habitants trouvent leur situation financière difficile. Cinq profils de non-recours ont été identifiés, dont une catégorie émergente de "travailleurs modestes non pauvres" qui, par honte ou méconnaissance, s'excluent des dispositifs. Pour y remédier, la CUA déploie des actions d'aller-vers, dont un véhicule mobile (sans logo institutionnel pour éviter la stigmatisation) servant de bureau hors les murs pour faciliter les démarches.

Monsieur Hugo DHEDIN présente la déclinaison locale du projet :

- **Maillage partenarial** : Recréer du lien avec les partenaires institutionnels (CPAM, MSA, associations) pour fluidifier les parcours.
- **Communication** : Création d'un flyer triptyque (CCAS, aides facultatives, parentalité) et développement de la page CCAS sur le site de la mairie.
- **Actions d'aller-vers** : Participation aux inscriptions de la MEFL, forums sur le bien-vieillir, et projet de création d'ambassadeurs des droits sociaux (habitants formés pour relayer l'information dans leurs quartiers).
- **Forum de l'accès au droit** : Un grand forum inter institutionnel se tiendra le 2 décembre à Arras, avec un format adapté aux horaires des actifs et un accueil prévu pour les jeunes enfants.

Madame Lauranne MERCHERS, Directrice de l'action sociale à la CUA, explique la prise de compétence "Action sociale" par la CUA (votée le 4 septembre). Elle indique que la CUA ne se substitue pas aux CCAS de proximité ni au Département, mais intervient en complémentarité. Elle s'appuie sur quatre piliers : lutte contre la grande précarité, bien-vieillir, insertion-emploi, et animation d'un espace citoyen dans le futur établissement pénitentiaire.

Les éléments présentés seront annexés sous forme informatique au présent compte rendu.

Le Président du CCAS.
Nicolas DESFACHELLE